



ÉCOLE PRIMAIRE
19 avenue des Vosges
67140 BARR
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

MAIL : ce.0671482x@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°1 : 2021/22

Le conseil s'est réuni le mardi 19 octobre 2021 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mr Mappus

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Colas-Scholly Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Mappus, Rosfelder, Matuszewski, Zeller- Geiger, Bianchi, Finze Mme Weber	Directrice Adjointe au Maire, chargée de l'enfance Enseignantes Enseignante du RASED
Membres élus	Mmes et M : Bidal Aline, Choserot Adeline, Gross Mei, Erba Anne-Claire, Mappus Marc,	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Kretz, Alessandri	ATSEM

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Kaltenbach-Ernst M. Bourderont M. Chapot Mme Matzke	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Enseignant Enseignants remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Mmes Renaud Valérie, Willhlem Hayet, Dos Santos Clarisse, Couton Gwendoline, Kleindienst Fanny, Brusa Christel, Mathieu Elodie.	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Dietz Mmes Hutt et Gissler Mme Reibel	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mr Mappus se propose pour prendre des notes.

2/ Tour de table : présentation rapide des présents.

3/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 année scolaire 2020/21.

Le PV n°3 est approuvé à l'unanimité, en présence et par mail.

4/ Présentation de l'équipe éducative et des classes.

Libellé	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
CE1 CE2 BILINGUE	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CE1 - CE2	23
CE2 CM1 MONOLINGUE	M. BOURDERONT OLIVIER Mme HELBOURG ISABELLE	CE2 - CM1	29
CM1 CM2 BILINGUE	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CM1 - CM2	27
CM1 CM2 MONOLINGUE	Mme MAPPUS FLORENCE	CM1 - CM2	27
CP CE1 BILINGUE	Mme BEAUVAIS ALIZEE	CP - CE1	21
CP CE1 MONOLINGUE	Mme ROSEFELDER VALERIE	CP - CE1	25
GRANDE SECTION BILINGUE	Mme BIANCHI ANNE Mme ZELLER - GEIGER ANNE SOPHIE	GS	24
MATERNELLE MONOLINGUE	Mme MATUSZEWSKI MARTINE	PS - MS - GS	26
PETITE ET MOYENNE SECTION BILINGUE	Mme BIANCHI ANNE Mme FINZE KATRIN	PS - MS	23

Nous sommes désormais 225 élèves : 73 en maternelle et 152 en élémentaire. Après la fermeture de classe force est de constater que les effectifs sont très inconfortables en monolingue, toutes les classes à plus de 24 élèves dont une à 29. Si la moyenne globale est de 25 élèves par classe, de façon mathématique, cela n'est pas le cas dans l'école car les classes bilingues et monolingues ne sont pas mélangées, et pourtant au niveau des ouvertures et des fermetures cela n'est pas pris en compte. Nous allons perdre 37 CM2 l'année prochaine, il faudrait que nous récupérions au moins 20 PS et/ou nouveaux pour rester à 208 élèves seuil minimal pour 9 classes. La directrice attire l'attention de la municipalité quant à la répartition des élèves dans les écoles de Barr notamment dans le découpage des rues et les nouveaux lotissements qui ne profitent pas à l'effectif de l'école des Vosges. Mme Colas-Scholly se dit attentive à ce problème et nous assure que la carte sera prochainement revue pour répartir les effectifs au mieux.

5/ Élections des représentants de parents d'élèves (participation, déroulement).

Les élections ont eu lieu le vendredi 08 octobre 2021, l'ensemble des votes a été fait par correspondance.

Participation :

Modalité de vote : Exclusivement par correspondance

Nombre d'inscrits : 299

Nombre de votants : 172

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 27

Nombre de suffrages exprimés (S) : 145

Taux de participation : 57.53%

Sont élus aux postes de titulaire : Bidal Aline, Renaud Valérie, Willhlem Hayet, Choserot Adeline, Gross Mei, Dos Santos Clarisse, Erba Anne-Claire, Couton Gwendoline, Mappus Marc,

Sont élus aux postes de suppléants : Kleindienst Fanny, Brusa Christel, Mathieu Elodie

Certains votes blancs pourraient être évités : nous mettrons un complément d'explication en annexe à savoir, qu'il ne faut pas écrire sur les bulletins, ni entourer de nom.

6/ Fonctionnement de l'école :

Site de l'école :

Le site de l'école est en service depuis le début du mois de septembre. Il est important de le consulter car la Directrice mettra un maximum d'informations sur celui ci, cela permettra de limiter le nombre de photocopies.

Bien sûr le cahier de liaison restera un moyen de communiquer entre l'école et les familles, vous y trouverez certains mots et renseignements propres à la classe de vos enfants.

Règlement intérieur :

Ajout partie VI / **HYGIENE, SANTE ET SECURITE :**

« **Une crise sanitaire** peut amener l'école à mettre en place des aménagements particuliers : horaires échelonnés, mise en place d'un enseignement à distance, impossibilité d'accueillir les élèves en cas de non-remplacement, protocole sanitaire évolutif. La communication envers les familles se fera prioritairement par le biais du site Internet de l'école : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/> »

Ajout partie V / **RELATIONS ENTRE L'ECOLE ET LES FAMILLES :**

« Le site de l'école des Vosges : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/> est à consulter régulièrement : les PV des conseils, les informations ponctuelles dans le fil d'actualités, les actions menées par l'école, les formulaires administratifs, les protocoles sanitaire, etc. seront disponibles en ligne et mis à jour. »

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité en présence et par mail.

Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires en élémentaire sont « semestrialisés ». Il y aura donc un livret fin janvier / début février et un autre en fin d'année (dernière semaine de classe).

Les cahiers du jour et évaluations diverses donnent une idée plus précise des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages donnés en février et en juin. Des rendez-vous seront donnés aux parents, si nécessaire et si la situation sanitaire le permet.

Évaluation nationale :

Des évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour les CP et CE1 durant 15 jours, il y avait 2 livrets par enfant. Les résultats ont été ou seront communiqués aux parents concernés. Mme Rosfelder précise que les résultats sont présentés différemment et sont plus lisibles qu'avant. Des explications sur les évaluations sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Nous vous invitons à vous y reporter régulièrement.

Le site servira de plate forme pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

Suite à cette crise sanitaire les priorités pédagogiques de la rentrée 2021 sont : consolider et prendre en compte les retards liés à la crise, priorité à la lecture et aux mathématiques.

Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école des Vosges :

Objectif 1 : Agir pour permettre aux élèves de mieux comprendre la langue d'enseignement (français ou allemand)

Objectif 2 : Agir pour favoriser l'attention envers les autres et dans le cadre des activités scolaires

Objectif 3 : Agir pour développer la capacité à analyser une situation, se forger une opinion, surmonter un obstacle.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : Réalisation de journaux et albums de classe et d'école en français et en allemand :

- écrire à la manière de...
- produire un texte libre
- s'investir dans une production graphique
- mettre en avant un projet collectif
- lire et présenter sa production

Objectif 2 : Conseil des délégués :

Élection de 2 délégués par classe par voie démocratique

- conseils des élèves pour lister les propositions et les problèmes concernant la vie de l'école
- les délégués rendent compte des conseils des délégués
- prise de décisions par voie démocratique

Objectif 3 : École et cinéma : découvrir des films de tous horizons, s'ouvrir à d'autres cultures.

Comprendre un énoncé de problème mathématique :

- trier des énoncés de problèmes
- rédiger des énoncés respectant une structure donnée
- réflexion sur ce qui rend le problème facile ou difficile : variables didactiques, ce que l'on doit chercher, place de la question
- complexification des problèmes : dans leur présentation, dans la présence d'informations inutiles.

Vote de la reconduction du projet d'école : le projet est reconduit à l'unanimité en présence et par mail.

Projet :

Maternelle : sorties à la médiathèque sur le sujet Les 3 brigands, Tomi Ungerer : jeux, histoires. L'animation a été appréciée, les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir la médiathèque qui est désormais totalement gratuite pour les enfants et les adultes. / Spectacle de Noël prévu le 7 décembre

CP/CE1 : découverte de la médiathèque et prêt de livres ainsi que des animations : Tomy Ungerer / kamishibai sur l'histoire des 3 petits cochons/album de classe : autour d'un livre lu en classe, cet album tournera dans les familles pour découvrir les élèves de la classe/ Augenblick ; film en allemand/ chorale avec Mme Mercier de l'école de musique de Barr, tous les lundis pendant 30 minutes, un concert devrait être organisé en fin d'année.

CE1/CE2 : visite à la médiathèque de Barr et exposition sur Tomi Ungerer et Kamishibai les 3 petits cochons/ album de rentrée / correspondance avec une classe de Freiburg/ Augenblick : film en allemand, nous rencontrons de gros soucis pour réserver des bus car la compagnie avec laquelle nous travaillions n'officialie plus dans la région. Nous sommes à la recherche de nouveaux partenaires/ permis piétons pour les CE2 organisé par la gendarmerie de Barr

CE2/CM1 : visite de la médiathèque de Barr : Tomy Ungerer puis plus tard dans l'année ateliers de gravure/ Escalade à Sélestat si le budget le permet car le coût est important du fait du nombre d'élèves dans la classe et de la pénurie de bus/ Chorale avec Mme Mercier de l'école de musique de Barr, tous les lundis pendant 30 minutes, un concert devrait être organisé en fin d'année / permis piétons pour les CE2/ Lire et faire lire

CM1/CM2 : ateliers gravure à la médiathèque de Barr et exposition Tomi Ungerer/ album de rentrée / gerbe de textes / Augenblick film en allemand/ Lire et faire lire : des bénévoles viennent lire des livres aux élèves pour leur donner ou redonner le goût de la lecture.

RASED : Mme Weber suit 14 élèves dans le cadre de sa mission au RASED. Elle est maître E, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de difficultés d'apprentissages. Elle prend des petits groupes d'enfants sur temps scolaire pour retravailler certaines notions. Depuis la rentrée elle a pris des CE1/CE2 puis des CP en plus. Après les vacances de Noël elle pourra également prendre des grandes sections à la place des CE2/

Projets communs :

Pour la maternelle : Spectacle / bricolage des lanternes (Saint Martin) défilé en interne, entre élèves de maternelle

Pour l'élémentaire :

École et cinéma : les classes vont visionner 3 films au cinéma 13^{ème} sens d'Obernai. Ces films sont choisis autour d'une thématique, cela permet aux élèves de voir des films parfois différents de ce qu'ils auraient pu choisir eux-mêmes.

* Cycle 2 : « Labyrinthe » : **Kerity, la maison des contes**, Dominique Monféry, France, Italie, 2009 (durée: 80 min.) / **L'histoire sans fin**, Wolfgang Petersen, Allemagne, 1984 (durée: 90 min.) / **Katia et le crocodile**, Vera Simkova et Jan Kucera, Tchécoslovaquie, 1966 (durée: 70 min.)

Cycle 3 : « Girl power » : **Un conte peut en cacher un autre** Jacob Schuh, Royaume Uni, 2016 Film d'animation (durée: 61 min.) / **Portraits** Programme de 3 courts métrages, **Beppie** de Johan van der Keuken, Pays-Bas, 1965, Film en VOST (néerlandais) (durée: 37 min.) **La sole entre l'eau et le sable** Angèle Chiodo, France, 2012. Image et animation (durée: 15 min.) **Espace** Éléonor Gilbert, France, 2014 Film documentaire (durée: 14 min.) / **Wadja**, Haifaa Al Mansour, Arabie saoudite, 2012 (durée: 98 min.)

* Piscine : il y a eu un souci au niveau des réservations des créneaux qui n'est pas du fait de l'ancienne directrice ou de la nouvelle. Malgré une recherche de solution, nous n'avons pas obtenu de créneaux assez nombreux et à des horaires acceptables. Nous serons prioritaires l'année prochaine.

* Nous rencontrons des soucis au niveau de la réservation et du coût des bus, nous espérons trouver des solutions.

7/ Coopérative scolaire : Bilan par Mmes Matuszewski et Loesch

Intervention de Mmes Matuszewski et Loesch

Les principes de fonctionnement de la coopérative scolaire :

Ils sont expliqués sur le site :

http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2021/10/OCCE_explique_parent.pdf

Financement des coopératives scolaires :

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse...), de la vente de photos scolaires, de dons et subventions ainsi que de la cotisation de ses membres. **Toutes les sorties et projets énumérés dans le point 6/ bénéficient systématiquement d'une participation financière de la coopérative.** La coopérative est donc vitale pour l'école, sans elle pas de possibilité de sorties, ni d'activités supplémentaires.

Rappel des cotisations :

Participation volontaire : 20€/enfant en maternelle et 10€/enfant en élémentaire.

Le tarif en maternelle est plus élevé car le matériel d'arts plastiques et les fournitures en commun ont un coût plus important.

Reconduction des tarifs : vote à l'unanimité présents et par mail

Nous remarquons que de plus en plus de familles ne veulent plus payer la coopérative, c'est dommageable pour le financement des sorties et activités.

Gestion, transparence et information :

Des comptes rendus d'activités et financiers sont régulièrement communiqués lors du conseil d'école. La coopérative scolaire OCCE est reconnue d'utilité publique et bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les réviseurs aux comptes : un parent et un enseignant ont accès aux pièces comptables pour valider le bilan et donner leur avis sur la tenue des comptes.

L'OCCE demande aux mandataires de leur faire parvenir un compte rendu d'activités et un compte rendu financier afin de valider l'exercice de l'année scolaire et de vérifier la conformité des projets et des actions.

Bilan de l'année scolaire 2020/21 :

Bilan : 8 609,93€ au 1^{er} septembre. Beaucoup de factures en septembre / octobre qui seront débitées.

Participation volontaire : 906€ en maternelle et 800€ en élémentaire

Bénéfice kermesse : Pas de kermesse

Les réviseurs pour l'exercice 2020/21 sont Mmes Bidal, et Grabsch.

Si certains parents souhaitent faire un don (hors cotisation) à la coopérative scolaire, il est possible d'avoir un reçu afin de la déduire des impôts.

8/ Sécurité : PPMS et exercices.

Exercices incendie :

30/09/21 : 1^{er} exercice, les élèves étaient prévenus.

20/01/2022 : 2nd exercice où les élèves ne seront pas prévenus.

PPMS : le premier aura lieu le 12/11/20 « attentat/intrusion/confinement » et 26/11/21 pour le risque « sismique ». Le PPMS est remis à jour tous les ans, un exercice intrusion/attentat (confinement), un risque sismique ou gaz toxique. Mme Helbourg ajoute qu'en tout état de cause, la consigne donnée aux enfants est d'obéir et de suivre leur enseignant(e) en cas de fuite.

Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route et les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes de l'équipe mobile d'Obernai sur le thème de la circulation à pied et à vélo. Les CE2 passeront le permis piéton par le biais de la gendarmerie de Barr

Le projet Moby <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/projet-moby-mobilite-douce/> est en cours. Nous vous demanderons de bien vouloir répondre au questionnaire dont vous trouverez le lien sur le site. Il nous permettra de réfléchir lors de la commission Moby à des solutions permettant de sécuriser et de rendre plus écologiques les déplacements autour de l'école. Le questionnaire devrait prendre 15 à 20 minutes

9/ Fête de l'école 2021/22.

Au vu des projets de sorties, la date de la fête d'école de cette année pourrait être fixée au :

Vendredi 17 juin 2022. La décision sera prise suivant l'évolution de la situation sanitaire. Demande des parents sur la possibilité de faire des fêtes d'école le samedi. La directrice et les enseignantes ne le souhaitent pas pour des raisons de disponibilités personnelles.

10/ Point parents

Sanitaire :

- Toilettes des filles en élémentaire qui sont abimées
- Est-il possible de mettre des séparations entre les urinoirs des toilettes garçons en élémentaire ?

Remplacement :

Les parents se demandent pourquoi Madame Winterberger qui complétait Mme Helbourg a dû partir précipitamment. Les enfants ont été très affectés par ce départ rapide et soudain. La directrice le déplore également mais explique qu'il y a une problématique nationale de remplacement et de recrutement qui n'est pas de son fait. Mr Bourderont la remplace et nous espérons qu'il restera toute l'année.

11/ Point mairie :

- Petit déjeuner en maternelle. L'opération petit déjeuner a commencé la semaine dernière, avec l'aide de bénévoles de l'association l'Age d'or. Un petit déjeuner est offert tous les jeudis matin par la commune de Barr aux élèves de maternelle. Ceci dans le cadre d'un plan de l'éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/des-petits-dejeuners-dans-les-ecoles-pour-favoriser-l-egalite-des-chances-1061>

- Végétalisation de la cour : le projet se poursuit pour rendre la cour plus agréable

- Sécurité autour de l'école :

Est-il possible de ne plus avoir les 2 entrées et sorties en élémentaire ? Car certains parents trouvent que la seconde entrée / sortie mise en place l'année dernière en raison du COVID est dangereuse, car il y a plus de monde

d'un côté que de l'autre. Le croisement sur le trottoir est parfois problématique. Mme Bidal demande s'il est possible de mettre des chaînes pour éviter que les enfants aillent sur la route. Mr Mappus propose d'utiliser la sortie de secours des pompiers donnant sur la rue de la Binn.

La Directrice répond que le choix des 2 entrées a été fait depuis l'année dernière pour répondre au protocole Covid demandé. Il fallait soit faire des entrées et sorties très échelonnées pour que toutes les classes puissent sortir sans trop d'attroupements (ce qui aurait pris beaucoup de temps et fait sortir les derniers presque 20 minutes après les premiers) soit faire plusieurs entrées/sorties. Ce choix a été privilégié. Pour le nombre de classes par entrée/sortie il y en a 3 chacune (l'année dernière c'était 4 d'un côté et 3 de l'autre). Mme Helbourg va éclaircir ce point des entrées/sorties par rapport au protocole vert car le protocole national et la FAQ ne précisent pas clairement s'il est encore nécessaire de prendre cette précaution. Néanmoins, Mme Helbourg ne peut déroger au protocole Covid demandé car elle est responsable de sa bonne tenue. Les enseignantes et la directrice souhaitent tout de même rappeler que malheureusement certains comportements de parents aggravent l'insécurité routière : ne pas utiliser les passages piétons qui ne sont certes pas juste en face des sorties mais qui existent, arrêt en voiture juste devant les sorties, stationnement en double file.

-Masques devant l'école : Les parents doivent-ils garder le masque devant l'école ? Mme Helbourg va se renseigner

12/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux engagés cette année : arbres, bancs, etc.

Ainsi que pour l'achat de différents manuels en élémentaire et de mobilier en maternelle. Mme Matuszewski demande si les chaises adultes commandées sont arrivées. Elle souhaite également savoir s'il était possible de réparer ou de recycler certains vélos usagés en maternelle.

Et pour les projets à venir : TBI, achats de PC, végétalisation de la cour et aménagements futurs qui découleront du projet Moby

11/ Date conseil n°2.

Mardi 01 février 2022 à 18h30.

Clôture du conseil à 20h02

12/ Verre de l'amitié : impossible en raison du protocole Covid

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : M.Mappus

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.